

Spécial Fête des Maires

07 juin 2020

Anonyme

Message : Décidemment je ne résiste plus au besoin de répondre au **Tullius Détrit** (je l'appellerais TD pour la suite par commodité) de la politique Duceyenne. Bon, je dis politique parce qu'avant les prises de parole de l'importun il n'y en avait pas de la politique à Ducey. Juste de la gestion avec toutes les bonnes volontés. Ça a commencé dès sa campagne pour les municipales qui fut agressive et mensongère voir à tomber sous le coup de la loi.

Bref, ce TD réalise l'exploit à quasi chacun de ses écrits de placer une malhonnêteté, une manipulation une omission et j'en passe à chaque paragraphe ! Ecrits qu'il a prolifiques, à se demander si cela ne relève pas de la diarrhée littéraire parce que pour le face à face il est beaucoup moins courageux même si il se vante avec emphase et l'air satisfait, je cite « d'ouvrir sa gueule »

Démonstration pas plus tard que tout de suite, on y va avec sa publication du 20 mai.

- Paragraphe 1 : Non personne ne veut faire taire TD, bonjour l'importance qu'il se donne.
- Paragraphe 2 : Non, allez Ducey n'a pas dissuadé le Maire de créer un poste de maire délégué pour Ducey. Pour ne pas charger la barque des indemnités. Parce qu'effectivement l'équipe de Mme Labiche sait aussi compter et mesurer le poids des indemnités sur le budget municipal. (malhonnêteté de laisser croire le contraire ? je le pense !)
- Paragraphe 2 toujours (et oui il arrive à mettre plusieurs malhonnêtetés dans le même paragraphe !) TD « balance » des chiffres, tout en se gardant bien de préciser des notions telles que « mensuel, annuel, brut »
- Paragraphe 2 toujours : attention !! il y a une vérité (étonnant non ?) dans ce paragraphe saurez-vous la débusquer ?
- Paragraphe 3 Non, Mme le Maire n'a pas décidé sur l'insistance d'aller Ducey de renoncer à la surprime de 15%. Cela a été décidé dès décembre / janvier suite à la revalorisation des indemnités de maire par le gouvernement. Pour ne pas charger la barque des indemnités encore une fois. Sauf qu'à la différence de TD Mme le Maire et son équipe n'a pas voulu faire campagne ni communiquer là-dessus estimant que cela aurait fait un peu populiste et TD le faisant déjà très bien !
- Paragraphe 3 : Non il n'a pas été attribué une indemnité à la doyenne juste pour le plaisir de faire un cadeau à une amie ! Il s'agit d'une délégation qui auparavant était dans les attributions d'un des adjoints. Délégation transférée à cette doyenne donc et de surcroît prise sur les indemnités du maire et des adjoints (sauf pour Le Maire de Les Chéris cela n'aurait pas été légal). Donc totalement transparent financièrement ! De plus, il ne s'agit pas, seulement, d'une amie de longue date mais d'une personne investie depuis de nombreuses années dans la banque alimentaire. (on est limite diffamation là non ?) A noter également le chiffre cité ... brut, net ??? On n'est plus à ça près
- Paragraphe 4 : Oui TD, la loi étant ce qu'elle est, tu n'as que 6 sièges. Tu veux réécrire la loi ? Ne reste pas à Ducey, ce n'est pas l'endroit pour ça ! De plus la représentativité donc le pourcentage de membres dans les commissions dépend directement de la loi. (Article L2121-22 qui parle de « proportionnel à l'assemblée » et non pas au vote des électeurs) Décidemment TD à un gros problème avec les textes, quand ça l'arrange, par contre pour la manipulation de n'info je vous laisse juge (ou malhonnêteté, oui ça doit être plutôt ça)
- Paragraphe 5 : Attention seconde vérité, je vous la donne : Mme le maire voulait limiter à 8 le nombre de conseiller. Et encore une petite imprécision en passant, puisque les finances

était plutôt sur 12. Encore une malhonnêteté, il s'agissait d'une proposition, non d'une décision. Comme vous le constatez, quand il y a un bout de vérité c'est pour mieux enfumer le chaland derrière. Mais je reviens aux chiffres. Les maths étant ce qu'elles sont, la proportion que ce soit 8, 10 ou 20 ne change pas ! Là on n'est plus dans la malhonnêteté mais dans le manque de culture mathématique, inquiétant non ? A noter que dans ce paragraphe, TD parle de défendre les Eschériens. Savoureux pour un gars qui a fait campagne en les ignorants. Bon, au final il sait écrire le mot maintenant !

- Paragraphe 5 : Oui, c'est clair que le message était super intéressant. Le chantage au blocage... Je vous laisse juge.
- Paragraphe 6 : la suite du 5 ras
- Paragraphe 7 : toujours la même sauf que le valeureux général TD a arraché une suspension de séance de 13 min... Exploit ! tout cela pour passer par-dessus la loi art L2121-22 A noter que les mots de « services préfectoraux, nullité, loi » sont là pour donner du poids et une importance à quelque chose qui n'en a pas tant que cela, mais les lecteurs de la page pourraient être impressionnés par le général TD ...

Là le texte devient décousu sûrement sous l'euphorie de la plume, les paragraphes se perdent Je passe à la suite

- Paragraphe 8 sur les suffrages : Non ce ne sera pas seuls mais bien avec les habitants. Par contre il semble que vu ton personnage TD, ce ne sera certainement pas avec toi ! Parce que franchement, crois-tu que tu aurais eu tant de voix si les gens t'avaient connu avant ?? Sérieusement ? Pour finir sur les sirènes indemnitaires là on frise, voire plus, la diffamation ! Il me semble que certains maires populistes qui veulent prétendre laver plus blanc que blanc diminuent leurs indemnités pour mieux se faire rembourser en frais de déplacement et autre représentation. Pour ceux qui ignorent le fonctionnement d'une mairie il s'agit là d'un tour de passe-passe qui permet de se gaver sur le dos des contribuables puisque cela peut se faire avec peu de justificatifs ... A noter pour terminer que TD voulait rentrer sur la liste de Mme Labiche au départ et pas pour y figurer mais bien pour y être adjoint avec indemnités.... Savoureux non ?
- Paragraphe 9 : Non vous n'avez obligé personne ! Les indemnités c'était réglé sans vous ! Et même si dès le premier conseil d'élection du maire vous avez bien pris soin de poser la question alors que l'ordre du jour était tout autre. On voit bien ici la manipulation par anticipation du genre j'en ai parlé le premier ... Les messages existent sur le sujet.
- Paragraphe 10 : Vous associer ?? Mais TD quand on se répand en message agressifs, malhonnêtes et manipulateurs voir menaçants comment voulez-vous que les gens vous fassent confiance ? Les Eschériens le savent bien eux
- Paragraphe 11 : ou comment présenter la candidature de M Laporte à la communauté d'agglomération comme une contre-attaque sur la vôtre ? Encore de la malhonnêteté au moins intellectuelle. Ou la manipulation des mots, on ne sait plus à force ! Car M Laporte était depuis très longtemps placé sur ce sujet et a juste, à votre suite, précisé que lui aussi se présentait. Il comptait, lui, le faire en temps et heure puisque ce premier conseil n'avait pas vocation à parler de cela. Mais encore une fois cher lecteur vous noterez l'emploi des mots de TD... Toujours dans l'agression ou le sous-entendu pour laisser penser que
- Paragraphe 12 : TD fait comme si la centaine de délégués communautaires n'attendaient que lui et comme si Ducey Les Chéris était la commune centrale de tout cela... Que je sache les délégués votent pour ceux qui ont su se faire reconnaître par leur travail et leur engagement pour la collectivité ! TD qu'as tu fais ?? D'autre part Mme Labiche n'est pas restée « bien silencieuse » (encore de la manipulation des mots) elle a répondu que ce n'était (encore une fois) pas l'objet de ce conseil !

- Paragraphe 13 : ou TD nous met un joli tableau plein de chiffres. Il aime les chiffres sauf lors de sa réunion publique de Ducey ou il prétendait que 30% de baisse des indemnités ferait 1500 € par mois Mais bon c'était à l'oral on va dire ...

OUF !! ça y est on est au bout et ce n'est pas de la tarte de démêler les propos de ce triste sire.

Un dernier point, ce monsieur a comme cheval de bataille (entre autres) les indemnités des élus. Très bien. Je précise quand même que pour Mme le Maire, elle prend un temps partiel et donc subira une perte de revenu. Alors à moins que les maires ne soient élus que parmi les retraités on fait comment ?? Ah mais c'est ça ! TD lui, aurait diminué de 30% le montant de son argent de poche, puisqu'il est retraité lui ! Voilà l'astuce !

Il a d'autres chevaux de bataille, le dernier en date les barrages ! Bien j'approuve ! Juste une question, depuis quand s'en soucie-t-il ?? Je vous laisse supputer là-dessus. Ne soyons pas inquiets il enfourchera tout ce qui peut lui servir

Nous sommes donc bien en présence d'un vrai **Tullius Détritus** qui se complait en répandant la haine et la discorde tout cela pour se donner une importance qu'il n'a pas ! Donc chers concitoyens ne vous laissez pas abuser !

Je ne signerais pas Astérix, car moi je sais rester à ma place !

Merci pour la lecture.

Note : la quasi-totalité des infos sont trouvables soit sur le net pour les textes cités soit à la mairie pour les comptes rendus de conseil municipal.

Cartonrouge : *J'ai dû me tromper dans les dates, ce doit être la St Patrick.*